



# Réception de Jacques Marx

DISCOURS DE RECEPTION DE JACQUES MARX  
À LA SEANCE MENSUELLE DU 9 DECEMBRE 2023

Chères consœurs,  
Chers confrères,  
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord vous rassurer : en dépit du nom que je porte, je n'ai pas l'intention d'introduire dans l'institution qui nous rassemble aujourd'hui la lutte des classes ! Des classes, certes, elle en compte, puisqu'on y trouve à la fois des écrivains et des philologues. Mais ils vivent heureusement en bonne intelligence et travaillent de concert, ce qui est normal, puisque la philologie est en quelque sorte la servante de la littérature. On pourrait même dire qu'il existe une poétique de la philologie, comme le montre par exemple la métafiction *Feu pâle* (1962) de Vladimir Nabokov : un roman, mais qui prend la forme d'un long poème accompagné d'un commentaire philologique émanant de son auteur ! Ou encore la réécriture d'Homère par James Joyce dans son célèbre roman *Ulysse*.

Et puis, qu'est-ce que la philologie, sinon une discipline qui guident l'amour du langage, l'amour des mots ?

C'est cette discipline, mon cher Jacques, que tu pratiques avec bonheur depuis tant d'années, toi qui as consacré ta vie à l'élaboration d'un dictionnaire critique du picard ne comportant pas moins de 32 000 notices, rassemblant des milliers d'attestations puisées dans toute la littérature en ancien français. Nous nous connaissons depuis de nombreuses années, mais, en te remerciant pour la présentation que tu viens de me consacrer, j'ai enfin l'occasion de te dire publiquement mon admiration pour ce travail philologique hors-norme, appelé à faire autorité.

La passion de la langue, c'est aussi ce qui a motivé, tout au long de sa riche carrière, André Goosse, à qui je succède aujourd'hui. Réagissant à la sortie de la seizième édition du *Bon usage*, notre consœur Amélie Nothomb— qui n'a pas, comme chacun sait, sa langue dans sa poche !— se félicitait de la reprise de la maison d'édition belge De Boeck par Albin Michel et concluait : « C'est merveilleux parce que cela veut

dire que les Français vont enfin avoir accès au *Bon usage* et, mon Dieu, comme ils en ont besoin ! Savez-vous que les plus grands grammairiens ont toujours été belges<sup>1</sup> ? »

La formule est sans doute provocatrice et doit être prise au second degré, mais elle n'en traduit pas moins une réalité que personne ne conteste, à savoir qu'en effet notre pays est par excellence celui de ces grammairiens de la langue française mondialement connus que furent Joseph Hanse, Maurice Grevisse, ainsi que le continuateur de ce dernier, André Goosse, tous trois artisans d'une réputation d'excellence reconnue dans toute la francophonie. En douteraient-on qu'il faudrait mentionner le succès mondial du *Bon usage*, cette bible de tous les admirateurs de la langue française, écrivains, linguistes, professeurs, mais aussi, et surtout, pratiquants quotidiens du langage écrit et parlé, répartis dans quelque vingt-sept pays, pour qui l'ouvrage est la référence ultime : un million cinq cent mille exemplaires vendus à travers le monde !

Sa conception, sa rédaction et ses multiples réactualisations s'inscrivent dans le cadre d'une entreprise colossale à laquelle André Goosse a donné une dimension considérablement élargie, explorée tout au long des cinq éditions dont il a assumé la responsabilité de 1986 à 2016. Qu'il suffise de dire que la dernière édition du *Bon usage* ne contient pas moins de 40 000 citations, empruntées à 2500 auteurs, et l'on prendra toute la mesure de la tâche harassante assumée par un savant doté d'une puissance de travail hors du commun. André Goosse était en effet un travailleur acharné, qui avait fait de son métier un véritable sacerdoce, à qui il arrivait, après s'être mis à l'œuvre dans la soirée, de s'étonner de la naissance du jour dans le jardin de sa propriété d'Hamme-Mille ! On reste confondu devant l'ampleur de sa production, déclinée — outre ses éditions du *Bon usage* — dans plus de deux cents articles publiés dans diverses revues ou travaux collectifs<sup>2</sup>.

Car André Goosse n'était pas seulement le « réviseur » de Maurice Grevisse, qualificatif qu'il a assumé avec une modestie qui ne rend guère compte de la réflexion linguistique approfondie qu'il a menée sur le concept même d'*usage* étendu à la sphère

---

<sup>1</sup> *Paris-Match*, 7 septembre 2016, cité par Michèle LENOBLE-PINSON, « André Goosse continuateur du *Bon usage* (1926-2019) », dans M. LENOBLE-PINSON, *Grevisse, Hanse, Goosse, grammairiens de la francophonie*, Paris, Conseil international de la langue française, 2021, p. 33. Voir aussi : Michel TROUSSON et Michel BERRE, « La tradition des grammairiens belges », dans D. BLAMPAIN, A. GOOSSE, J.-M. KLINKENBERG et M. WILMET (dir.), *Le français en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, p. 337-364.

<sup>2</sup> Bibliographie de 1949 à 1991 dans André GOOSSE, *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, p. XIII-XXVIII, et, pour la période 1991-2005, dans Michèle LENOBLE-PINSON et Christian DELCOURT, *Le point sur la langue française. Hommage à André Goosse*, Bruxelles, Le Livre Timperman, 2006, p. 21-28.

de la francophonie<sup>3</sup>. Il était aussi philologue et historien de la langue, comme le montre sa thèse de doctorat consacrée à l'édition critique du *Myreur des histors*, du chroniqueur liégeois Jean d'Outremeuse. Soutenue en 1959, couronnée ensuite par l'Académie royale de Belgique, elle fut publiée en 1965 dans la Collection des anciens auteurs belges<sup>4</sup>. Il s'agissait d'une vaste fresque historique débutant au Déluge, composée à la gloire d'un héros liégeois, Ogier le Danois qui, nouvel Alexandre, quittait l'Europe pour s'élancer vers l'Orient fabuleux. Un livre qu'André Goosse avait accompagné d'un apparat critique très fouillé où se révélaient les compétences d'un médiéviste averti. Maurice Piron, spécialiste de la littérature dialectale, dont notre Académie a distingué l'*Anthologie de la littérature wallonne* en lui attribuant le prix Albert Counson en 1979<sup>5</sup>, allait qualifier ce texte de « modèle du genre «dans son discours de réception d'André Goosse, le 18 juin 1977. Dès ce moment se révélèrent les qualités qui innoveront en profondeur la production scientifique d'André Goosse : l'attention à la diachronie, la prise en compte des faits de langage révélés par la dialectologie.

Il y avait encore en lui un folkloriste, qui savait user d'une verve lutine atténuant l'austérité de ses savantes recherches. Dans une étude sur la *Géographie du baiser*<sup>6</sup>, par exemple, il s'intéresse au nombre de baisers que l'on se donne en France (deux seulement) et en Belgique (trois ou plus). Ses investigations le conduisirent même, sur l'insoutenable légèreté de cette matière, à procéder à une enquête auprès de ses étudiants, qui confirma l'usage du baiser triple dans nos régions. Ce qui nous vaut, au passage, l'espiègle constatation : « En France, les baisers vont souvent par deux, un par joue (il ne s'agit évidemment pas des baisers amoureux, dont le nombre est laissé aux initiatives individuelles<sup>7</sup> !). »

Si le folklore ne le laissait pas indifférent, il y avait aussi de l'anthropologue dans André Goosse, toujours attentif à nourrir sa réflexion de phénomènes langagiers inscrits dans des coutumes et des lieux de vie. Pour lui, la matière linguistique ne constituait pas une réalité désincarnée. Il avait, au contraire, le souci permanent de relier les mots aux choses, dans la ligne des travaux menés par le mouvement *Wörter und Sachen*, dont l'origine est à trouver dans les travaux d'illustres devanciers. Pour ceux-ci, Jacob Grimm, l'auteur— avec son frère Wilhelm— des *Contes de l'enfance et du*

<sup>3</sup> André GOOSSE, « Réflexions d'un réviseur », Communication à la séance mensuelle du 14 mai 1983 , disponible sur le site de l'Académie : <https://www.arlfb.be>.

<sup>4</sup> *Ly mireur des histors. Fragment du second livre (années 794-826)*, Bruxelles, Palais des Académies, 1965 (Classe des lettres et sciences morales et politiques).

<sup>5</sup> Maurice PIRON, *Les Lettres wallonnes contemporaines*, Paris-Tournai, Casterman, 1944 ; *Inventaire de la littérature wallonne des origines (vers 1600) à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Liège, P. Gothier, 1962.

<sup>6</sup> Enquêtes du Musée de la vie wallonne, t. 12, 1969-1971.

<sup>7</sup> André GOOSSE, « Géographie du baiser », dans *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*, op . cit., p. 205-210, ici p. 205.

*oyer*, et, plus tard, le linguiste autrichien Hugo Schuchardt, ce dont il s’agissait, c’était, en usant de toutes les ressources de l’enquête anthropologique, du folklore et du questionnaire linguistique, de relier l’histoire de la langue à celle de la culture, y compris des cultures régionales ou locales, sans oublier celle des cultures matérielles. Une exigence qui amena André Goosse à accorder une attention toute particulière à la question des belgicismes.

Prenons le cas du célèbre couple *dîner-souper* auquel il a consacré une longue et très belle étude, qui me paraît caractéristique de la manière dont il travaillait. Certains d’entre vous se souviennent peut-être de la prescription avancée par leur professeur de français : « On ne dit pas *souper* pour le repas du soir— (horreur ! c’est un belgicisme),— mais *dîner*. Le *souper* doit être réservé au repas que l’on prend dans la nuit, *après le théâtre* ! »

Est-il vraiment légitime de qualifier cet usage de belgicisme ? Et, surtout, est-il légitime de l’exclure, dans cet emploi, de notre vocabulaire ? André Goosse ne le pense pas, puisqu’il a relevé pas moins de vingt-cinq attestations sous la plume d’écrivains français — et non des moindres (André Gide, Roger Vailland, Hervé Bazin, etc.) — où *souper* s’emploie bel et bien pour désigner le repas du soir. *L’Atlas linguistique de la France* précise d’ailleurs : « *Dîner, le dîner*: s’emploient rarement dans le sens de *faire le repas du soir*... » Flaubert, dans le *Dictionnaire des idées reçues*, spécifie : « Dîner si tard que ça, ne s’appelle pas dîner mais souper. » *Et, comme vous savez*, en Belgique tout au moins, si *souper* est toujours très présent dans le langage courant, les invitations à *déjeuner* (à midi), à *dîner* (le soir) sont la norme, disons « officielle ». Voilà donc un cas où la prescription grammaticale entre manifestement en conflit avec *l’usage*, c'est-à-dire la réalité vécue des locuteurs.

Mais notre grammairien ne se contente pas d’enregistrer cette variation. Il va plus loin, s’engage sur le terrain de la sociologie, et s’interroge : d’où vient donc que s’est établie la hiérarchie *déjeuner* (venu du latin *disjējunare*, « rompre le jeûne », qu’on retrouve dans l’anglais *breakfast*) pour le repas de midi, *dîner* pour le repas du soir ? Sa démonstration, qui prend en compte l’encadrement socioculturel des faits de langue, est convaincante. En effet, dans le milieu aristocratique notamment, la pratique de la chasse, dans la matinée, faisait reculer l’heure du dîner parfois jusque tard dans l’après-midi. Sous la Révolution, l’Assemblée constituante tenait des séances qui se terminaient rarement avant quatre ou cinq heures de l’après-midi. Donc, en se déplaçant vers le soir, *dîner* entraînait *déjeuner* vers midi et il en résultait une case vide pour le repas du matin, qui sera le *petit déjeuner*, parfois nommé *premier déjeuner*, attesté dans *L’Éducation sentimentale* de Flaubert.

La série ne s'éteignait pas pour autant, et entraînait des qualifications distinctives : soit une fusion des deux repas : *déjeuner-dîner* chez Madame de Sévigné (l'équivalent de l'anglais *brunch*) ou « déjeuner à la fourchette ». Soit deux déjeuners successifs, ce qui entraîne des attestations comme *second déjeuner*, *déjeuner à midi*, *grand déjeuner*, *grand déjeuner de midi*, qui n'apparaissent pas dans les dictionnaires, mais bien chez les écrivains, notamment chez la comtesse de Ségur, Anatole France, Jean de La Varende... Par extension, le terme *souper* allait ensuite se retrouver dans un milieu parisien bourgeois et élitaire.

C'est donc à un vaste survol sociolinguistique que se livrait André Goosse, qui n'hésitait pas à froisser quelques susceptibilités, notamment en formulant cette réflexion impertinente : « Le souper au sortir du théâtre », mentionné dans les grammaires normatives, « privilège de quelques-uns, se trouve érigé en norme absolue<sup>8</sup> ! ». Poserons-nous par ailleurs la question à nos élus, de plus en plus accoutumés à participer à des débats nocturnes : à trois heures du matin, en prenant leur sandwich parlementaire, *dînent-ils* ou *soupent-ils* ?

On voit donc qu'André Goosse avait le souci de la langue vivante, non celle des Aristarque scolaires, mais celle des gens, qui ne se déplacent pas nécessairement partout avec le *Petit Robert* sous le bras. Il n'appartenait pas à cette race d'érudits en chambre, enfermés dans leur bulle, qu'une certaine tradition satirique a brocardés. Je pense à Érasme qui, dans l'*Éloge de la Folie*, stigmatisait ces grammairiens dont la plus grande félicité venait— je cite— du « continuel orgueil de leur savoir », et de leur délectation à terroriser leurs élèves en leur chambre de torture<sup>9</sup>. Doté, c'est vrai, d'un savoir immense, André Goosse n'était pas un homme orgueilleux s'érigéant en procureur de la langue, à la manière du grammairien Ménage, l'auteur des *Observations sur la langue françoise* (1672), censeur et puriste, mais qui passait surtout son temps en vaines et pédantes recherches sur d'obscures questions d'étymologie, cherchant par exemple à trouver l'origine commune des mots *jargon* et *baragouin* au moyen d'une chaîne baroque d'attestations latines conduisant de *barbarus* à *varicus*, de *varicus* à *guaricus*, de *guaricus* à *gargus*, *gargo*, *jargo*, *baraguinus*<sup>10</sup>...

Mais vous m'excuserez de baragouiner !

Il y avait mieux à faire que de se perdre dans les méandres de spéculations étymologiques aléatoires. Le XVII<sup>e</sup> siècle en était déjà conscient. Ainsi, dans ses

---

<sup>8</sup> André GOOSSE, « L'heure du dîner », dans *Mélanges de grammaire et de lexicologie françoises*, op. cit., p. 204-222, ici p. 222.

<sup>9</sup> ÉRASME, *Éloge de la folie*, chap. XLIX (1509), traduction de Pierre de Nolhac, Paris, Flammarion, 1989, § 15.

<sup>10</sup> [Dominique BOUHOURS, S. J.], *Remarques nouvelles sur la langue françoise*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Mabre-Cramoisy, 1682, p.364 .

*Remarques nouvelles sur la langue françoise* (1675), le grammairien jésuite Dominique Bouhours prenait ses distances par rapport aux « autorités » représentatives de la République des Lettres, et plaidait en faveur d'une certaine conception de « l'usage » : « [...] les écrivains qui se servent librement d'un terme de leur façon, avant que le public l'ait receu, ou après qu'il l'a rebuté, ressemblent à ces gens qui mettent dans le commerce des pièces de monnoie qui ne sont point receuës en France, ou qui sont décriées<sup>11</sup>. »

Non, André Goosse, amoureux fervent de la langue, et non pas, pour paraphraser Baudelaire, « savant austère — « une épithète qui ne convient guère au bon vivant qu'il était —, André Goosse, donc, était d'abord un passionné, qui avait fait de l'observation des faits langagiers un véritable sacerdoce. Il s'en est expliqué lui-même dans un texte qui précise l'origine de cet intérêt alors qu'il poursuivait ses études au collège Saint-Remacle de Stavelot en classe de *poésie*, comme on disait alors<sup>12</sup>. Il avait découvert un livre intitulé *Corrigeons-nous !* du père jésuite Joseph Deharveng, dont le titre impératif (avec point d'exclamation) ferait plutôt croire à un moraliste pointilleux (ce qui n'est pas nécessairement le propre d'un jésuite !), qu'à un linguiste. Le sous-titre de l'ouvrage — *Récréations philologiques et grammaticales* — semblait inviter le lecteur à considérer les choses d'un point de vue ludique, mais son propos général s'inscrivait bien dans la filiation de ces puristes honteux occupés à dévaloriser nos pratiques langagières par rapport à celles du voisin français. La conviction de notre infériorité dans ce domaine a longtemps fait partie des présupposés de la classe intellectuelle. Le fondateur du Cercle artistique et littéraire des XX, Octave Maus, le disait sans détour : « Nous n'avons qu'une notion approximative et souvent inexacte de la valeur des mots : nous les employons au petit bonheur avec une sérénité drolatique<sup>13</sup>... » De telles propositions formeront l'arrière-plan implicite d'ouvrages à visée normative comme *Flandricismes, wallonismes et expressions impropre*s dans le langage français d'Antoine Fidèle

---

<sup>11</sup> Cité par Gilles SIOUFFI, « Bouhours et la notion de “bon usage” », dans Wendy AYRES-BENNETT et Magali SEIJIDO (dir.), *Bon usage et variation sociolinguistique. Perspectives diachroniques et traditions nationales*, Lyon, ENS éditions, 2013, p. 77-86, ici p. 84.

<sup>12</sup> André GOOSSE, « Comment peut-on être grammairien ? », Communication à la séance mensuelle du 10 avril 1999, disponible sur le site de l'Académie : <https://www.arlfb.be>.

<sup>13</sup> Cité par Jean-Marie KLINKENBERG, « La légitimation de la variation linguistique », *L'information grammaticale*, 94 (2002), p. 22-26, ici p. 23.

Poyard<sup>14</sup>, ou l'autoritaire *Chasse aux belgicismes* de Joseph Hanse, Albert Doppagne et Hélène Bourgeois-Gielen<sup>15</sup>.

D'aucuns parmi vous en ont sans doute connu de ce calibre, sévères remarqueurs propagandistes du *Ne dites pas, mais dites*: ne dites pas « *prester* des heures supplémentaires » mais « *exercer, accomplir* » les heures en question. Ne vous ridiculisez pas aux yeux de vos amis parisiens en parlant de *clenche* au lieu de « *poignée* », de *tirette* au lieu de « *fermeture éclair* ». Bannissez *ramasette* et substituez-lui « *pelle à poussière* »... et j'en passe, sans oublier le terrifiant *ça me goûte*: je vois encore mon professeur de français joignant le geste à la parole, suggérant d'un air dégoûté quelque écoulement baveux !

Pourtant, Deharveng n'était pas qu'un proscripteur et un prescripteur. Ainsi de la distinction entre *second* et *deuxième*: alors que les grammairiens réservaient l'emploi de *deuxième* au cas où la série comprenait plus de deux termes, en réalité, depuis qu'ils existent, ces deux termes s'emploient sans nuance distinctive, comme le prouvent de nombreuses attestations littéraires<sup>16</sup>. Le concept même de *belticisme* peut donc être sujet à caution, comme le fait apparaître André Goosse dans un florilège de citations mentionnant de nombreux emplois attestés également outre-Quiévrain. Même les adjectifs numéraux *septante* et *nonante* — qui permettent aux Français de démasquer avec la plus immédiate certitude les Belges en vacances dans leur pays — figurent sous la plume *de quarante-deux auteurs français* ! Et parmi eux de grands maîtres du style. Ainsi Charles Maurras dans *Anthinéa* : « Le quartier populeux [d'Athènes] présente une physionomie archaïque : ce qui n'est pas américain ; c'est-à-dire en avant de plusieurs années sur le siècle, est d'une vétusté magique, ce qui n'avance point sur nos habitudes de vie en retard de septante ans<sup>17</sup>. » Des faits observés en contradiction formelle, donc, avec la *doxa* des puristes anti-belges, ce qui fait s'exclamer André Goosse : « Quarante-deux auteurs de France ! Convient-il de laisser à *nonante* et *septante* l'étiquette de *belticisme* ou d'*helvétisme* ? Sans doute, en Belgique et en Suisse, les deux mots sont d'une plus haute fréquence, ils appartiennent à l'usage ordinaire, soutenus par

<sup>14</sup> [Antoine Fidèle POYARD], *Flandricismes, wallonismes et expressions improches dans le langage français. Ouvrage dans lequel on indique les fautes que commettent fréquemment les Belges en parlant l'idiome français ou en l'écrivant*, Bruxelles, J. Tarte, 1806.

<sup>15</sup> Joseph HANSE, Albert DOPPAGNE et Hélène BOURGEOIS-GIELEN, *Chasse aux belgicismes*, Bruxelles, Fondation Charles Plisnier, Office du Bon Langage, 1971. L'ouvrage fut réédité à plusieurs reprises sous le titre *Nouvelle chasse aux belgicismes* à partir de 1974.

<sup>16</sup> Nombreuses attestations dans Chrétien de Troyes, Rabelais, Molière, Bossuet, Marivaux, Diderot, Jean-Jacques Rousseau (Maurice GREVISSE, *Le Bon usage. Grammaire française, douzième édition refondue par André Goosse*, Paris-Gembloux, Duculot, 1986, § 581b, p. 941).

<sup>17</sup> André GOOSSE, « Qu'est-ce qu'un belgicisme ? », Communication à la séance mensuelle du 10 septembre 1977, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, Palais des Académies, 1977, p. 345-367, ici p. 358.

l'école, alors qu'en France... Mais en France même, il se passe des choses "étranges" [...] certains instituteurs, en effet, pour faciliter l'apprentissage du calcul, utilisent ces formes anciennes, qui sont même recommandées par les *Instructions officielles* de 1945<sup>18</sup>. »

Pour le grammairien en devenir qu'était alors André Goosse, qui s'apprêtait à suivre, dans la section de philologie romane de l'Université catholique de Louvain, l'enseignement de deux maîtres prestigieux — Omer Jodogne, historien de la littérature française du Moyen Âge, et Joseph Hanse —, la lecture de Deharveng fut à l'origine d'une conviction forte qui ne le quittera plus et imprégnera toutes ses investigations : la méthode du grammairien doit d'abord se fonder sur l'observation, se refuser aux oukases du *magister dixit*, et accepter l'idée — dérangeante — qu'en la matière, la vérité absolue n'existe pas, et que l'insécurité linguistique est une réalité incontournable. Dès ses premiers pas dans la science linguistique, André Goosse prenait conscience du phénomène de la variation, dont le français offre tant d'exemples, sur le plan de la graphie (*kasher, casher, cachère*), de la morphologie (*je m'assois, je m'assieds*) ou de la syntaxe. Dans cette dernière catégorie, quelle logique gouverne-t-elle l'accord du participe passé des verbes pronominaux avec ce complément d'objet direct qui précède où, par un tour de passe-passe, l'auxiliaire *être* devient un auxiliaire *avoir*? Dans la phrase *Ils se sont arrogé le droit de...*, le participe passé est invariable, puisque le pronom réfléchi n'est pas objet direct. Pourtant, les exemples où l'accord se fait avec le sujet ne manquent pas, même chez les plus grands auteurs, que convoque une fois de plus André Goosse. Ici, La Bruyère, qui écrit *Ils se sont parlés*; et là, Corneille, chez qui on trouve *Nous nous sommes rendus tant de preuves d'amour*. On dira : « Oui, mais il s'agit de la langue du XVII<sup>e</sup> siècle, qui n'est plus la nôtre. » Que nenni ! C'est Aragon qui écrit dans son roman *La Semaine sainte* (1958) : *Virginie s'était imaginée que c'était elle, dans sa loge, qu'on applaudissait*. Pourtant, Virginie n'a pas imaginé elle-même... Un exemple débusqué par mon confrère et ami Jean Klein, dans une pénétrante analyse du concept même de *bon usage* qui formait en quelque sorte le *credo* d'André Goosse et, avant lui, de son prédécesseur Maurice Grevisse<sup>19</sup>.

André Goosse, en présence de ces faits, ne s'emparait pas d'une plume vengeresse pour condamner. Il notait au contraire, avec la bienveillance qui le caractérise : « Nous avons constaté qu'une des difficultés principales auxquelles achoppent les usagers est la notion de pronom analysable ou non : ils ont tendance, *non sans raison* [...] à accorder avec le sujet<sup>20</sup>... » En d'autres termes, le grammairien ne

---

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 362.

<sup>19</sup> Jean KLEIN, « Des usages au *Bon Usage*. Réflexions itinérantes à travers la treizième édition (1993) », *Les Lettres romanes*, XLIX, 1-2 (1995), p. 125-128.

<sup>20</sup> *Le Bon usage*, 12<sup>e</sup> édition, § 916b, p. 1380. C'est nous qui soulignons.

refusait pas de s'interroger sur la question de savoir si l'usage *réel* confirmait la prescription.

Ce souci est à l'origine de toute l'entreprise de révision qu'allait poursuivre, jusqu'à son décès en 2019, le successeur de Maurice Grevisse. Simple révision ? Non, bien plus que cela. Dans la lignée de Vaugelas, un des premiers membres de l'Académie française, auteur des *Remarques sur la langue françoise* (1647), considéré comme l'initiateur d'une tradition de purisme présente dans notre pays — on ne le sait pas assez — depuis le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>, Grevisse tentait de concilier grammaire descriptive (celle d'un groupement humain à un moment donné) et grammaire normative, celle des gens qui, disait Vaugelas, « se piquent de bien parler et de bien écrire », une définition qui se retrouve dans toutes les éditions du *Bon usage* publiées du vivant de son auteur<sup>22</sup>. On voit tout de suite les limitations qu'entraîne cette définition. Car tout le monde ne parle pas comme Racine ou Bossuet, ni même comme le général de Gaulle, qui prenait un malin plaisir à ressusciter dans ses conférences de presse de vieux mots oubliés, comme le *tracassin* ou la *chienlit*<sup>23</sup>.

André Goosse est toujours resté fidèle non à la lettre, mais à l'esprit de son devancier, comme il l'a lui-même expliqué : « Je prévois plusieurs reproches : celui de ne pas être assez moderne ; celui d'être trop moderne ; celui de n'avoir pas respecté l'œuvre de mon prédécesseur. C'est celui qui me toucherait le plus ; mon but est, en effet, de garder à l'ouvrage son caractère principal que j'ai défini tout à l'heure : un inventaire systématique et clair du français d'aujourd'hui dans son usage réel, dans ses usages réels, inventaire qui doit permettre de choisir parmi les tours possibles celui qui convient le mieux à la situation concrète où le lecteur se trouve<sup>24</sup>. » Se trouvait ainsi implicitement, mais fermement, dénoncée l'utopie d'une langue française idéale, d'un français en quelque sorte « standard », c'est-à-dire d'une langue artificielle forgée par les seuls dictionnaires, et éventuellement par les seuls écrivains (qui parle encore de *la nue* pour désigner *le ciel*, sinon Mallarmé ?). La référence au vrai français — « tel qu'on le parle » — ne s'est d'ailleurs pas imposée de suite à son esprit. Les différentes éditions du *Bon usage* conservent en effet la trace de ses hésitations : français « commun » dans la quatorzième édition, « général » dans la quinzième...

---

<sup>21</sup> Joseph HANSE, « La contribution belge à la définition du *Bon usage* », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 14 (1962), p. 25-37.

<sup>22</sup> Voir par exemple la 11<sup>e</sup> édition, p.28 .

<sup>23</sup> Si le mot *tracassin* désigne une humeur inquiète ou chagrine, il est aussi le nom d'une créature surnaturelle du folklore germanique médiéval, qui a inspiré un conte populaire allemand recueilli par les frères Grimm.

<sup>24</sup> André GOOSSE, « Réflexions d'un réviseur », dans *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*, op. cit., p. 141.

Et puis, comme le note Goosse lui-même, le français tolère de multiples types de variations : sociales, géographiques, historiques. On pense aux régionalismes, aux niveaux de langue, qui correspondent au degré d'instruction du locuteur (*Vous disez* dans la bouche de jeunes enfants), aux scories phonétiques du bilinguisme (*les zéros de la lutte contre le covid !* entendu dans la bouche d'un éminent homme politique que j'aurai la charité de ne pas nommer), aux termes issus de milieux sociaux fermés, comme *la meuf*, venu du verlan.

Mais, finalement, peu importe. Ce qui compte c'est qu'André Goosse a en quelque sorte institué la prise en considération non d'un usage, mais *des usages*, un concept en perpétuelle évolution, comme l'a très bien montré notre confrère Jean Klein, qui fut son ami et son disciple<sup>25</sup>. Surtout, il a su persuader les lecteurs du *Bon usage* que la correction du langage était d'abord une question d'efficacité : bien parler, c'est d'abord et avant tout se faire comprendre, plus exactement s'adapter aux circonstances, choisir le registre adapté à la situation de communication : familier (*bouquin* pour *livre*) ; très familier (*crever* pour *mourir*) ; soutenu (*courtisane* pour...) ; très soutenu ou recherché (*la lune brillait comme un fanal au firmament*). Lorsqu'André Goosse se référait aux *Façons belges de parler*, en mettant le mot au pluriel, c'est bien aux registres de langage qu'il songeait. Si norme il y a, elle doit donc être fonctionnelle, c'est-à-dire refuser tout ce qui obscurcit la communication, comme c'est parfois le cas dans le jargon administratif (*soulte, ampliatif, embâcle*), où ce qui se conçoit apparemment bien s'énonce parfois... confusément !

Et tout cela, tout cet immense travail d'inventaire, de description, et d'élucidation des mécanismes langagiers, André Goosse l'a mené avec une ouverture à l'Autre, une capacité d'écoute exceptionnelle. André Goosse était avant tout un homme curieux. L'enquête de terrain faisait partie intégrante de son existence, de sa raison d'être. Il aimait silloner la France, et aussi, bien sûr, notre pays ; interroger les gens, consigner dans un carnet niché à l'intérieur de son veston les expressions régionales entendues, ce qu'on appelle les *tours*, ou relever les mots rares : *birouche*, qui désigne dans la région de Verviers une sorte de cabriolet à deux roues ; *brimbelle* pour l'airelle myrtille en Normandie — un « normandisme », comme il y a des helvétismes ou des canadianismes —, qui n'est pas sans rapport avec *bribe*, incluant une idée de petitesse. Je rappellerai que Grevisse, qui était alors un grammairien reconnu, adoubé par André Gide dans *Le Figaro littéraire*<sup>26</sup>, avait publié des chroniques de langue dans la revue *Le*

<sup>25</sup> Jean KLEIN, « Des usages au *Bon Usage*. Réflexions itinérantes à travers la treizième édition (1993) », *Les Lettres romanes*, op. cit., p. 125-128 ; et, du même : « *Bon Usage*, un concept protéiforme et fluent. Du *Bon Usage* (Grevisse, 1936) au... *Bon Usage* (Grevisse et Goosse, 2007) », dans W. AYRES-BENNETT et M. SEJIDO, *Bon usage et variation sociolinguistique*, op. cit., p. 195-203.

<sup>26</sup> Le 8 février 1947, dans un article consacré à la quatrième édition du *Bon usage*.

*Moustique*, créée en 1924. Là encore, André Goosse prit la relève en publiant dans *La Libre Belgique*, de 1966 à 1990, en principe « un lundi sur deux », une série de chroniques qui se distinguaient à la fois par leur érudition et leur humour.

Elles furent ensuite rassemblées et publiées par notre Académie sous le titre *Façons belges de parler*<sup>27</sup>. L'originalité de cette série résidait dans son parti pris de refuser toute condamnation des belgicismes, et, en ce sens, son auteur fut, comme l'a noté notre confrère Jean-Baptiste Baronian dans son *Dictionnaire amoureux de la Belgique*, un « philosophe de la tolérance ». Un statut qu'exprime bien cette profession de foi : « Nous n'avons pas à rougir de nos spécialités culinaires : notre *cramique* vaut bien le *clafoutis* limousin ou le *cake* des Anglais. Nos *fagnes* sont assez originales pour avoir un nom particulier. La Belgique n'est pas organisée comme la France : pourquoi remplacerions-nous nos provinces par des départements et souhaiterions-nous la disparition de nos *régents* et de nos *athénées*<sup>28</sup> ? » Plus encore : les chroniques se distinguaient par une liberté de ton, impossible dans le *Bon usage*, et, surtout, par la relation instaurée avec le lecteur. En effet, le chroniqueur ne se contentait pas de s'interroger sur une particularité langagière. Il donnait aussi la parole à ses lecteurs, qui devenaient ainsi, en quelque sorte, *coauteurs* de son savoir. On le voit, par exemple, dans la chronique qu'il a consacrée à notre pacifique *pistolet*. Après s'être interrogé sur la question — complexe — de l'origine du mot, il nous fait part de sa perplexité : « Pourquoi ne pas songer à l'*espagnol* ? demande un de mes étudiants (c'est André Goosse qui parle), frappé par le fait que *pistola* désigne un pain allongé dans la province d'Alava. » Ce qui ne l'empêche pas de conclure avec prudence : « Il ne faut pas surfaire l'influence de l'*espagnol* sur le français de nos régions, et surtout l'influence d'un terme dialectal<sup>29</sup>. » Mais ceci ne l'empêchait nullement de prendre aussi en compte les variétés diatopiques francophones, et les pratiques endogènes de la langue. Il se permettait même des incursions dans des vocabulaires spécialisés : celui de la sylviculture, la langue des couvents, l'argot scolaire...

André Goosse était encore un savant mesuré, un « penseur libre » — comme il aimait à le dire — qui ne céda jamais aux séductions de l'idéologie. On s'en aperçoit lorsqu'on le voit affronter les foudres de l'opinion publique en 1989. Il avait été choisi comme membre du Conseil supérieur de la langue française chargé de concrétiser la

---

<sup>27</sup> André GOOSSE, *Façons belges de parler*, chroniques présentées par Christian Delcourt et Michèle Lenoble-Pinson, Bruxelles, Le Cri-ARLLFB, 2011.

<sup>28</sup> Cité par Anne DISTER, « Maurice Grevisse et André Goosse : du *Bon Usage* au français universel », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 21 (2022), p. 1-16, ici p. 8.

<sup>29</sup> André GOOSSE, « Façons de parler. Ces pistolets pacifiques », *La Libre Belgique*, Bruxelles, 8 novembre 1971 et 22 novembre 1971.

réforme de l'orthographe<sup>30</sup>. Qualifié « d'âme de la réforme », il fut, comme tel, vilipendé. On l'accusa notamment de vouloir faire passer toute la langue française « à la moulinette de l'ortograf fonetic », avec *-f* au lieu de *-ph*<sup>31</sup> ! La question était on ne peut plus sensible, alors qu'en définitive ladite réforme ne consistait qu'en ajustements très limités. Or, qui pourrait réellement se prétendre indigné, rétorquait-il auprès de ses censeurs<sup>32</sup>, de devoir écrire *nénufar* avec *-f*, alors que Marcel Proust lui-même nous livre ceci dans *Du côté de chez Swann* : « Bientôt le cours de la Vivonne s'obstrue de plantes d'eau. Il y en a d'abord d'isolées comme tel *nénufar* qui<sup>33</sup>... » ?

Mais les esprits étaient échauffés : manifestement, l'attachement des usagers à l'orthographe apprise en milieu scolaire était proportionnel aux efforts qu'il leur fallut consentir pour l'acquérir ! André Goosse fut donc obligé de batailler. Il fut contraint de démontrer qu'on confondait langue française et orthographe française. Que cette orthographe n'avait jamais été figée et qu'au contraire, elle avait constamment évolué. L'Académie française n'a-t-elle pas modifié l'orthographe de plus de 6 000 mots en 1740, et encore de 475 en 1932-1935 ? En 1878, elle remplaça *poëte* par *poète*. Cela changea-t-il quelque chose à la poésie ? Pourquoi maintenir artificiellement dans nos façons d'écrire de véritables absurdités ? Pourquoi *abîme*, mais *cime*, alors que les deux mots se prononcent de la même manière ? Pourquoi : un *cure-ongles*, mais un *cure-dent* ? Les dictionnaires eux-mêmes se contredisent : ici *essuie-main*, là *essuie-mains*. Pourquoi des formes doubles : *clé* et *clé* ; *lys* et *lis* ? Ici *grand-place*, là *grand'place* sur des plaques de rues, avec l'apostrophe, alors qu'en 1932, l'Académie avait remplacé l'apostrophe par le trait d'union dans des mots comme *grand-mère* ?

En présence de cet amas de difficultés inutiles, Paul Valéry lui-même, si pointilleux dans la syntaxe du français écrit, se montrait à ce sujet particulièrement sévère, et dénonçait même la « criminelle orthographe » : « L'absurdité de notre orthographe, qui est, en vérité, une des fabrications les plus cocasses du monde, est bien connue. Elle est un recueil impérieux ou impératif d'une quantité d'erreurs d'étymologie artificiellement fixées par des décisions inexplicables<sup>34</sup>. »

Rien n'y fit. Ni les arguments les mieux étayés, ni le bon sens, dont André Goosse était abondamment pourvu. Doté au contraire d'une réelle empathie pour le locuteur

---

<sup>30</sup> André GOOSSE, *La « nouvelle »orthographe. Exposé et commentaires*, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot, 1991.

<sup>31</sup> André GOOSSE, « Simples réflexions sur une “réforme” », Communication d'André Goosse à la séance mensuelle du 13 avril 1991, disponible sur le site de l'Académie : <https://www.arlfb.be>.

<sup>32</sup> André GOOSSE, « Orthographe ! Orthographe ! », dans *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*, *op. cit.*, p. 118-130, ici p. 119.

<sup>33</sup> Marcel PROUST, *Du côté de chez Swann*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1988, p. 166-168.

<sup>34</sup> Paul VALERY, *Variété*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », t. 1, p. 1078.

*lambda*, celui qu'on considérait comme la cheville ouvrière de la réforme faisait observer qu'on ne pouvait exiger de Monsieur Tout-le-Monde des compétences philologiques parfois poussées. Car il faut l'être, philologue, pour savoir que l'accent circonflexe dans le mot *boîte* résulte d'un cheminement complexe, qui découle de la dérivation en ancien français du mot *boiste*, lui-même venu du bas latin *buxida* ou *buxita*, accusatif du latin *pyxis*, *buxis* ou *buxa*... du grec ancien ) πυξίς, *« petite boîte en buis »*) !

On accusa même la réforme de provoquer « l'effondrement de la culture française<sup>35</sup> »... ce qui nous vaut de la part de son défenseur cette observation ironique : « Le modeste *i* de *oignon* [supprimé par la réforme] se trouve ainsi considéré comme un enjeu essentiel de civilisation ! »

Tout André Goosse est là, dans cette bonhomie souriante non exempte de malice, qui, parfois, servait de paravent à quelque perplexité. On le voit sur la question du genre grammatical, par exemple, auquel la dernière édition du *Bon usage* ne consacre pas moins d'une trentaine de pages. *Évoquant* les noms qui changent de genre par addition de suffixe, il note sans problème (et sans modification du masculin, sauf la chute de -e final) la série : « hôte-hôtesse » ou « pauvre-pauvresse », ou avec modification du masculin : « doge-dogaresse – dieu-déesse » ; mais il rectifie — et on ne peut qu'approuver sa prudence : « Pour maître il est exceptionnel de le trouver comme forme féminine (c'est-à-dire avec des déterminants féminins). Pourtant Flaubert, dans ses lettres à George Sand, emploie les appellations de cher maître, chère bon maître, chère et vaillant maître. »

Transposé sur le plan de la féminisation des titres de fonction<sup>36</sup>, le sujet est aujourd'hui devenu un enjeu de société, et révèle des résistances culturelles sans relation avec les réalités grammaticales : directrice se dira plus facilement d'une femme en charge de la direction d'une école, que d'une personne assumant la direction d'un département ministériel. Ce sont en effet souvent les titres de fonctions peu valorisantes — *gardienne, assistante, serveuse* — qui font l'objet d'une féminisation. Pour des fonctions plus élevées, il n'en va souvent pas de même : comment s'adresser à une femme médecin ?

Par ailleurs, la question ne va pas sans offrir une belle réserve de comique : *notaire... notairesse*. Mais comment s'adresser à une avocate ? *Maître* ?... l'adjonction du suffixe serait catastrophique !

---

<sup>35</sup> Un journaliste dans *Le Monde* du 20 juillet 1990.

<sup>36</sup> Voir Michèle LENOBLÉ-PINSON, « *Chercheuse ? chercheur ? cherbeure ?* Mettre au féminin les noms de métier et les titres de fonction », dans M. LENOBLÉ-PINSON et C. DELCOURT, *Le point sur la langue française*, *op. cit.*, p. 103-118.

Comment appeler un homme exerçant le métier de sage-femme ? Il a été décidé qu'on dirait : *Monsieur la sage-femme* !

Mesdames,

Messieurs,

L'exposé — sommaire, j'en ai conscience — que je viens d'esquisser ne rend pas vraiment compte de ce que fut l'existence d'André Goosse. Une existence vouée au travail, reconnu par l'Académie française dans le message de condoléances qui saluait en lui — je cite — « un grand serviteur de la langue ». Il y manque en effet l'évocation d'un parcours de vie peu commun, qui a conduit un petit gars des Ardennes, né à Liège, mais qui se sentait avant tout ardennais<sup>37</sup> (il a passé toute son enfance à Houffalize, où son père, fonctionnaire de l'État, remplissait ses fonctions), à recevoir en 2013 les insignes de Chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur.

Il y manque surtout le *rendu*, si j'ose dire, d'une personnalité éminemment attachante. André Goosse était un homme affable ; quelqu'un — on me pardonnera, j'espère, ce qualificatif un peu mièvre — de réellement gentil, et en même temps doté de cette égalité d'âme qui donne à certains êtres, malgré les aléas de la vie, cette force discrète que ne favorise plus guère aujourd'hui un environnement social traversé par l'agressivité, l'indifférence, voire le mépris des autres. Car les malheurs ne l'avaient pas épargné. Tout avait pourtant bien commencé pour lui, qui avait laissé aux religieuses dirigeant l'école d'Houffalize le souvenir d'un écolier aussi studieux qu'aimable. Ce fut aussi l'époque de la découverte du wallon : en 1936, alors qu'il n'avait qu'une dizaine d'années, l'enfant assistait son père pour l'organisation d'un congrès de littérature et d'art dramatique wallons. Puis ce fut le collège Saint-Remacle de Stavelot, le premier établissement secondaire d'une région alors fort isolée, parsemée de villages épars : le jeune Goosse le rejoignait à vélo, sur un parcours accidenté, parfois périlleux lorsque les conditions hivernales rendaient les routes difficiles.

Hélas ! les choses tournèrent ensuite mal pour lui. L'offensive des Ardennes, déchaînée, allait faire de lui en 1944 un orphelin, qui avait tout perdu, sa maison natale, ses parents. Recueilli à Tervueren par des amis de ses parents, il put entamer des études de philologie romane — auxquelles il se sentait comme prédestiné — à l'Université catholique de Louvain. C'est là qu'il rencontra Marie-Thérèse Grevisse, la fille du grammairien, preuve que l'amour et la grammaire peuvent faire bon ménage, si l'on

---

<sup>37</sup> Bernard ROISIN, « André Goosse. L'esprit et la règle de grammaire », *L'Écho* (journal électronique), 14 octobre 2016.

veut bien me pardonner ce mauvais jeu de mots ! Malheureusement, là encore, le sort allait s'acharner sur lui, puisqu'il perdit successivement deux épouses.

Après l'obtention d'un mandat du Fonds national de la recherche scientifique, et plusieurs prestations d'enseignant dans diverses écoles secondaires, il allait ensuite intégrer l'université dont il était issu. Il y mena une carrière de professeur bien remplie, poursuivie jusqu'à son éméritat, dont il cumulait la responsabilité avec de lourdes charges extérieures, au Conseil supérieur de la langue française, dans notre Académie — dont il fut le secrétaire perpétuel de 1996 à 2001 — et dans une foule de sociétés scientifiques : la Commission royale de toponymie et de dialectologie, la Commission royale d'histoire dont il fut le président, la Société de langue et de littérature wallonnes, l'Association des écrivains belges de langue française.

Je l'ai certes connu —notamment à l'occasion des sympathiques réunions annuelles au cours desquelles il réunissait dans son jardin d'Hamme-Mille les collaborateurs de la *Revue générale*,— mais je l'ai peu fréquenté, ce qui s'explique par les circonstances : je ne suis ni (j'allais dire *bélas*) grammairien ni linguiste. Mais je sais, parce que c'était, dans le milieu universitaire, de notoriété publique, qu'il fut un professeur hors pair dont les cours, d'une absolue clarté — une denrée rare en ces temps de communication « branchée »—, étaient suivis par les étudiants avec le plus grand intérêt. Il était surtout un maître accessible, bienveillant, prêt à recevoir ses étudiants, à rencontrer leurs préoccupations et qui — pour cette raison — était souvent choisi comme directeur de mémoires, de travaux de recherche. André Goosse n'avait pas non plus le souci de la relation hiérarchique : ses assistants, qu'il associait parfois à ses travaux personnels et conduisait dans de passionnantes séjours de recherche en France, peuvent en témoigner.

En accédant au fauteuil 14 de l'Académie — celui qu'André Goosse a occupé de 1976 à 2019 —, j'ai le sentiment d'accéder à un honneur redoutable, celui de succéder à une figure majeure de la vie intellectuelle et scientifique de la Belgique. Et comme je sais que cet honneur, il me sera impossible de l'assumer avec la légitimité internationale qu'avait acquise mon prédécesseur, je ne puis m'empêcher de penser à cette métaphore du philosophe Bernard de Chartres, qui me servira de conclusion : « Nous sommes des nains, juchés sur les épaules des géants qui nous ont précédés. »

Copyright © 2023 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

#### **Pour citer ce discours :**

Jacques Marx, *Réception de Jacques Marx. Discours de réception* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2023. Disponible sur : <[www.arlfb.be](http://www.arlfb.be)>